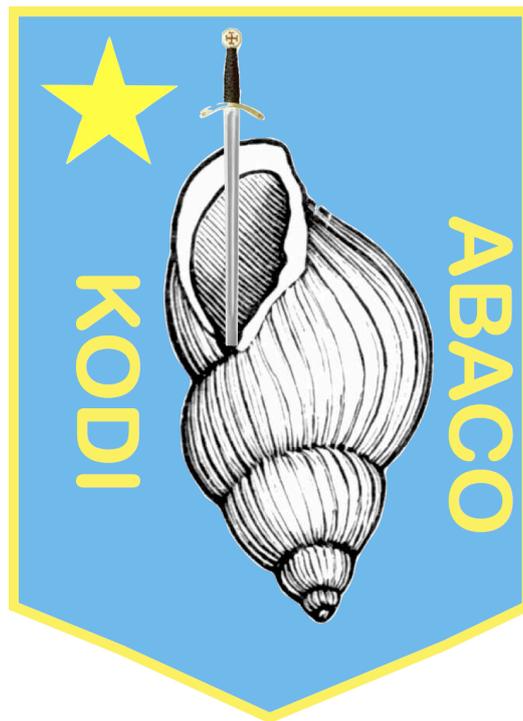


**Alliance de Base pour l'Action Commune (ABACO)**

**Cahier des charges et esquisse des propositions  
en prévision du dialogue national  
Comité de Coordination**



## **Préambule**

L'Alliance de Base pour l'Action Commune, ABACO en sigle, a pris la résolution, par la décision de son Président Sylvère Luizi Balu et de son Premier Vice-Président Gaspard-Hubert Banacek Lonsi Koko, de mettre en place une structure destinée à réfléchir sur les voies et moyens en vue d'un climat pacifié en République Démocratique du Congo. En effet, l'ABACO constate la crise politique depuis 2006. Celle-ci est due à la fragilisation des institutions issues du scrutin du 28 novembre 2011. Cette situation met en évidence un constat implacable, quant à la légitimité des institutions étatiques et à l'urgence des solutions en mesure de mettre un terme à la crise politique qui hypothèque l'avenir du pays. À cet effet, la Direction de l'ABACO a mandaté le Comité de pilotage mis en place en son sein de porter à l'attention du Coordonnateur du dialogue national initié par le Chef de l'État, Son Excellence Joseph Kabila, les orientations adoptées en matière de faisabilité et de finalité.

La participation de l'ABACO au dialogue national, en tant que Parti politique à part entière, consiste à apporter la contribution des « *abaquistes* » à la situation socio-économico-politique et sécuritaire que traverse la République Démocratique du Congo.

Consciente du risque de balkanisation que court le pays, l'ABACO a décidé de s'impliquer en faveur de la consolidation des institutions étatiques, de la paix, de la liberté et de l'égalité. Bien entendu, l'aboutissement des idées et des thèmes que nous défendons dépendra surtout des moyens techniques qui seront alloués à la mise en place et au bon fonctionnement des assises initiées par le président de la République en vue de la concorde nationale.

Par conséquent, l'ABACO :

- lance un appel solennel au Chef de l'État congolais, Joseph Kabila, pour qu'il use des prérogatives que lui confèrent les textes fondamentaux et celles que lui imposent les intérêts majeurs de la Nation congolaise, afin de lever les hypothèques qui pèsent sur les prochaines échéances électorales et, en conséquence, sur l'avenir du pays ;
- invite, dans la perspective d'une démocratie apaisée, les acteurs politiques, les forces vives de la société civile nationale à mettre tout en œuvre pour que soient proclamées et traduites dans les faits, en toutes circonstances, la primauté des intérêts majeurs de la Nation congolaise, à travers la recherche et la promotion d'un dialogue permanent et sincère à tous les niveaux, aussi bien entre les citoyens, entre les partenaires sociaux, entre les partis politiques, qu'entre l'État et la société toute entière ;
- renouvelle, en tant que maillon historique de la société congolaise, sa demande légitime de pouvoir prendre part aux assises du dialogue national.
- demande instamment à la communauté internationale – particulièrement aux Nations Unies, à l'Union européenne, à l'Union africaine, aux États-Unis, à la France et à la Belgique – de poursuivre ses efforts de solidarité en faveur du peuple congolais, de demeurer vigilante sur la situation en cours en République Démocratique du Congo, notamment les élections présidentielle et législatives de 2016 afin de garantir un scrutin transparent, ainsi que la problématique sécurité dans l'Est du pays ;
- réaffirme sa volonté de renforcer sa contribution aux côtés des forces vives de la Nation congolaise, afin d'engager efficacement le processus d'émergence d'un État de droit, condition indispensable à un développement humain, économique et social durable ;

## *Dialogue nationale : Cahier des charges de l'ABACO*

- exprime sa solidarité indéfectible avec les populations congolaises victimes, pour la énième fois, des massacres survenus récemment à Beni, en particulier, et dans la région du Kivu en général, ainsi qu'à l'endroit des journalistes, des acteurs politiques et des activistes de la société civile qui sont arbitrairement poursuivis dans l'exercice de leurs fonctions et arrêtés pour leurs convictions.

Considérant l'incertitude dans laquelle risque de sombrer la République Démocratique du Congo, en cas de non-élection présidentielle ;

Faisant le constat du patriotisme et de la détermination de l'ABACO à prendre sa part de responsabilité dans les efforts et les sacrifices des populations congolaises dans la longue et difficile lutte en vue de la conquête de leurs droits fondamentaux et de la satisfaction de leurs aspirations dans le cadre d'un État de droit respectueux des valeurs de solidarité, de démocratie et des droits de l'Homme, indissociables de l'objectif stratégique de développement économique et social du pays ;

Se fondant sur les conclusions des analyses concernant les priorités pour lesquelles le Comité de pilotage de l'ABACO s'est attaché à se pencher sérieusement sur les difficultés auxquelles est confronté le pays et à énoncer les principales pistes d'actions concrètes afin d'orienter la République Démocratique du Congo sur la voie de la réconciliation et du développement, priorité qui portent sur :

- la construction d'un État de droit fondé sur une démocratie apaisée favorisant le dialogue, l'écoute, la tolérance mutuelle et le respect des différences ;
- la refondation d'un système éducatif adapté aux besoins et aux réalités socio-éducatives du pays et ouvert au monde ;
- la santé, l'économie et le développement culturel, ainsi que social, fondés sur les valeurs de partage équitable des responsabilités étatiques et des ressources naturelles.

Ayant à l'esprit la volonté exprimée, à maintes reprises par l'ABACO, à travers des actes concrets de solidarité qu'elle n'a cessé de poser collectivement en faveur du peuple congolais ;

Soucieuse de participer à l'ancrage d'une véritable démocratie axée sur la juste répartition des ressources nationales pour un accès égal à l'éducation, à la formation, à la santé et à l'emploi ;

Constatant les blocages réels actuellement observés dans le cadre de l'évolution du pays vers un consensus préalable à la tenue d'un scrutin réellement transparent et crédible à l'occasion des élections présidentielle et législatives prévues en 2016 ;

Prenant note des déclarations des acteurs politiques, aussi bien de la majorité présidentielle que de l'opposition, et des activistes de la société civile exprimant leur volonté d'organiser des élections démocratiquement transparentes en 2016 ;

Réitérant son engagement en faveur d'un État de droit, priorité qui doit se traduire sans délai, en matière de bonne gouvernance, ainsi que de développement économique et social, dans des réalisations et des solutions concrètes, tangibles et visibles ;

Réaffirmant son attachement au caractère irrépressible des valeurs de solidarité, de paix, de démocratie et des droits de l'Homme, incarnées dans les faits et dans les objectifs stratégiques de développement économique et social du pays ;

Formulant à cet égard des solutions concrètes relatives aux quatre orientations qui ont fait l'objet

## ***Dialogue nationale : Cahier des charges de l'ABACO***

d'échanges approfondis, libres et responsables au cours des travaux du Comité de pilotage de l'ABACO et des plénières, lesquels se sont inspirés des solutions qui figurent *in extenso* dans **les 10 propositions de l'ABACO pour la République Démocratique du Congo** et synthétisées ainsi :

### **Sur l'État de droit :**

- la légitimité et le renforcement des institutions étatiques ;
- l'organisation des élections libres, crédibles et transparentes ;
- les droits et devoirs des Congolais de la diaspora en matière de représentativité politique ;
- l'inaliénabilité de la nationalité congolaise d'origine ;
- la laïcité républicaine, le respect de la femme et de l'enfant ;
- la mise en place d'une commission vérité et réconciliation ;
- le mécanisme du suivi des résolutions de travaux du dialogue national ;
- le non-déverrouillage des dispositifs constitutionnels bloqués ;
- la garantie effective de la liberté et de la sécurité des Congolais lors des élections de 2016 ;
- la mise en place « d'un gouvernement de Salut public », en vue de la transition, en cas de non-élection en 2016.

### **Au niveau de l'éducation et de la formation :**

- les États généraux de l'Éducation en République Démocratique du Congo avec la participation de toutes les forces vives et la participation de l'ensemble de la chaîne éducative formelle et informelle ;
- la révision des programmes scolaires pour les adapter au contexte socio-culturel et aux besoins du pays, tout en s'inspirant des systèmes éducatifs des autres pays continentaux et extra-continentaux ;
- l'augmentation du budget de l'éducation pour réhabiliter les infrastructures éducatives, améliorer les conditions de travail et de vie des enseignants et des élèves ;
- la mise en place des centres de documentation pour l'éducation et la formation au sens large : civique et citoyenne, culturelle, politique, scientifique, technologique et technique... s'appuyant sur des supports numériques ;
- le recours aux nouvelles technologies pour lutter en toute efficacité contre l'analphabétisme et la fracture numérique ;
- la promotion des systèmes performants d'aide à l'apprentissage des langues et des mathématiques à l'école primaire, d'appui au diagnostic scientifique pour l'enseignement supérieur ;

### **Au niveau de la santé, de l'économie et du développement culturel et social :**

- la relance de la politique socio-économique et l'autonomie alimentaire ;
- un prix unique de l'eau dans l'ensemble du territoire et le remplacement du réseau vétuste ;
- la vulgarisation, la banalisation et l'harmonisation du prix de l'électricité dans l'ensemble du territoire national ;
- l'attribution et l'exploitation des ressources naturelles et minérales, stratégiques et précieuses par voie de concession, cession ou capitalisation et leur gestion de manière autonome par un organe permanent de contrôle ;
- une réglementation unique sur le marché de l'emploi, en vue de l'harmonisation des salaires dans toutes les entreprises ;
- la simplification des procédures administratives pour la création des petites et moyennes entreprises ;
- l'adoption d'une loi de défiscalisation adaptée à la situation de la diaspora en vue de l'investissement dans le pays ;
- l'obligation, donc l'universalité, de la prise en charge du risque maladie afin d'instaurer l'égalité dans l'accès aux soins et de faire de l'hôpital public le cœur du système de santé ;

**Au niveau de la sécurité et de la paix :**

- la souveraineté politique et l'intégrité du territoire national ;
- l'intégration, comme instructeurs et soldats, au sein des institutions étatiques – l'armée, la gendarmerie, la police... – des éléments de la « garde prétorienne », ceux des Forces Armées Zaïroises (FAZ) et ceux ayant fait partie des forces armées mises en place par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL), sans oublier les gendarmes katangais ;
- la non-tribalisation ou la non-ethnisation de l'armée, la police et la gendarmerie nationales ;
- une armée, une gendarmerie et une police citoyennes, donc républicaines ;
- l'augmentation du budget important à la défense nationale.

L'intérêt supérieur de la Nation devant prévaloir sur les divergences, l'ABACO incite les Congolais, toutes tendances idéologiques confondues, à sauvegarder la souveraineté politique chèrement acquise. Soyons dignes des Pères de l'indépendance qui ont posé les bases devant nous permettre, par le labeur et le patriotisme, d'assurer la grandeur du pays que nous léguons pour toujours à notre postérité. Ainsi devons-nous trouver un consensus intelligent pour éviter à la République Démocratique du Congo de sombrer dans le néant. Nous avons donc le devoir de consolider la cohésion nationale.

\*\*\*

**Le Comité de pilotage de l'ABACO :**

Coordonnateur : Gaspard-Hubert Banacek Lonsi Koko

Membres : Henri Balensa, Gaspard-Hubert Banacek Lonsi Koko, Simon Lusungulu, Jeck Mbele, Emmanuel Mutombo Lupetu.

**Contact :**

**Gaspard-Hubert Lonsi Koko**

Téléphone : 0033 612 066 872

E-mail : abacofranceRDC@gmail.com – rdpc.rdc@gmail.com

**Jeck Mbele**

Téléphone : 00243 990 480 663/00243 812 382 252